

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	- (2019)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	L'action humanitaire permet-elle d'obtenir la Paix? Quelles sont les limites?
<b>Autor:</b>	Dabour, Ataa
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-867965">https://doi.org/10.5169/seals-867965</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



L'ONU investit des efforts considérables pour augmenter le nombre de femmes et de policiers dans ses opérations.

## *Humanitaire*

### **L'action humanitaire permet-elle d'obtenir la Paix? Quelles sont ses limites?**

**Ataa Dabour**

Vice-Présidente, AZUNI

Dans les années 1990, l'action humanitaire a acquis une grande place dans les relations internationales. Les expériences des situations de crises et des sérieuses conséquences humanitaires qui en découlent, notamment au Rwanda, en Angola, en Sierra Léon, au Congo, en Bosnie-Herzégovine, au Soudan, et dans bien d'autres pays encore, se sont multipliées. Récemment, plusieurs crises au Moyen-Orient et en Europe de l'Est ont éclaté, avec des résultats d'une action humanitaire toujours mitigés quant à la possibilité de mettre fin aux conflits. Tandis qu'elle est favorisée par une large partie de l'opinion publique, qui lui donne une valeur positive et éthique, l'action humanitaire est en même temps critiquée par ceux qui la considèrent comme source d'effets pervers et d'aggravation de tensions. Ainsi, s'interroger sur le sens de l'action humanitaire est devenu une nécessité. Plus précisément, l'action humanitaire permet-elle d'obtenir la paix et quelles sont ses limites?

### **L'action humanitaire au service de la paix?**

Pour apporter une réponse à cette question, il conviendrait de définir au préalable les notions d'«action humanitaire» et de «paix», qui nous semblent floues. Lorsque l'on parle d'action humanitaire, entend-on l'aide au développement? la lutte pour les droits de l'Homme? S'agit-il de la promotion de la paix? de l'aide humanitaire? L'action humanitaire désigne-t-elle l'établissement de la paix, *peacemaking*? le maintien de la paix, *peacekeeping*? la consolidation de la paix, *peacebuilding*? ou alors les trois à la fois? En réalité, nous utilisons tous cette expression sans réellement savoir à quoi celle-ci se réfère. En revanche, les objectifs de l'action humanitaire sont clairement définis. Il s'agit en effet de «sauver des vies, d'atténuer la souffrance des populations touchées et de préserver leur dignité.»<sup>1</sup>

La notion de «paix» est elle aussi peu claire. Le fondateur norvégien des études de conflits et de paix, Johan Galtung, distingue la paix «négative» de la paix «positive.» La paix «négative» désigne l'absence de violence, tandis que le but de la paix «positive» est de trouver les moyens nécessaires pour créer un changement qui vise à atténuer au maximum la violence. La recherche de la paix consiste ainsi en la recherche d'un seuil minimal de violence. L'ancien président du CICR, Cornelio Sommaruga, ajoute que la paix désigne la création active d'une confiance, basée sur la fraternité et le pardon.<sup>2</sup> Cette confiance, explique-t-il, est nécessaire en vue d'une réconciliation et d'une paix durable.<sup>3</sup> Même si quelques tensions existent toujours, la Bosnie-Herzégovine en est un bon exemple.

### ***Liberal Peacebuilding Model et Agenda pour la Paix***

La fin de la guerre froide coïncide avec l'émergence de la consolidation de la paix, le *peacebuilding*. Conceptualisé par Johan Galtung, le *Liberal Peacebuilding Model* s'impose alors comme solution clé à la résolution des conflits. Ce modèle comprend la négociation de paix inclusive, la séparation des pouvoirs, le soutien à la société civile, l'élection, la réforme du secteur de la sécurité, et la libéralisation économique. Parallèlement, le sixième Secrétaire général des Nations Unies, Boutros-Boutros Ghali, instaure l'Agenda pour la Paix en 1992. Cet Agenda est constitué de mesures qui visent à résoudre la plupart, si ce n'est pas tous les conflits violents.

<sup>1</sup> Forster, Jacques, «Les défis de l'action humanitaire», in *Annuaire Suisse - Tiers-Monde*, n°18, 1999, p.3-7. (<https://journals.openedition.org/aspd/664>). Tous les sites ont été consultés du 2 août 2018 au 5 août 2018.

<sup>2</sup> Sommaruga, Cornelio, "Justice and Reconciliation: Condition for sustainable Peace," in *Conflicts Resolution*, Webster University, Geneva, 2019 (future publication), p.1-7. Selon l'auteur, la justice est indispensable dans le travail pour l'établissement de la paix. Le pardon est toutefois le meilleur instrument pour une réconciliation et une paix durable. Ainsi, les débats sur la question de paix sans justice, et vice-versa, semblent ici pertinents.



Que de chemin parcouru ! Le Canada a été l'un des principaux créateurs du concept de maintien de la Paix en 1956 durant la crise de Suez.

### Les limites de l'action humanitaire

Tant l'Agenda pour la paix que le *Liberal Peacebuilding Model* sont des développements positifs en soi. Cependant, outre leur technicité, ils ne correspondent pas à la réalité du terrain. L'inclusivité, le transfert du modèle d'élections démocratiques, et la libéralisation économique en Angola illustrent bien le propos. La multiplication des médiations a légitimé le recours aux armes pour atteindre des objectifs politiques. Une double tendance est alors apparue : la professionnalisation des *peacemakers* d'un côté, et le développement du *peacebuilding* comme « guerre par d'autres moyens » d'un autre. Le transfert du modèle d'élections démocratiques à l'occidental a contribué au renforcement des dynamiques violentes du conflit au lieu de l'apaiser. Finalement, la libéralisation économique a eu pour conséquences l'émergence d'une « mauvaise » société civile et l'exacerbation du conflit pour finalité.

De plus, la multiplication des acteurs humanitaires, gouvernementaux, intergouvernementaux, non-gouvernementaux, et la dichotomie entre le lead politique et le lead militaire dans les opérations de maintien de la paix (OMP), ne contribuent pas à l'apaisement des conflits. La coordination de l'action humanitaire entre l'ensemble de ces acteurs, dont la place sur le terrain devient peu claire, se complexifie en effet. Enfin, la valeur de l'impartialité et de la neutralité comme principes humanitaires pose des questions, puisque chaque acteur défend ses intérêts et son propre agenda.

Pour finir, la mauvaise analyse que l'on fait des conflits est un problème majeur des opérations humanitaires. Dès la fin de la Guerre Froide, l'analyse des conflits était dépolitisée, généralisée et basée sur la recherche d'une

seule explication. Or, tout conflit à ses propres origines historiques, culturelles, sociales et ses propres causes. Il est donc impossible de stabiliser un conflit sans avoir au préalable saisi l'ensemble des éléments déclencheurs de la crise en question, et la manière dont ils s'imbriquent les uns aux autres. Dans le cas inverse, toute tentative de stabilisation, voire de rétablissement de la paix, sera guidée par une idéologie déconnectée de la réalité, avec pour possible conséquence l'aggravation du conflit.

### Conclusion

L'action humanitaire, la paix et l'établissement de la paix sont des notions difficiles à définir. Dans ce travail, ces notions se réfèrent à toute aide apportée par divers acteurs dans le but d'atteindre un seuil minimal de violence. L'examiner le résultat de l'action humanitaire au travers d'une grille d'analyse manichéenne semble peu pertinent. En effet, l'on peut partir du principe que l'action humanitaire a contribué à obtenir la paix en Bosnie-Herzégovine par exemple. En Angola toutefois, cette action a renforcé la dynamique violente du conflit. Les limites de cette action résident surtout dans l'analyse que l'on fait des conflits, et dans l'opposition entre les modèles ou les Agendas que l'on tente d'appliquer aux conflits et la réalité du terrain. Les conflits ne se répètent jamais : ils ont chacun leurs origines, leurs causes, et leur évolution. L'aide humanitaire doit donc être adaptée en fonction des pays et du conflit. En outre, il faudrait tenter de réduire la distance existante entre l'ensemble des acteurs, et laisser une plus grande marge de manœuvre à la société civile afin de la responsabiliser. Finalement, il serait certainement utile de revoir les principes de l'action humanitaire, qui ont en théorie une valeur positive ou éthique. Mais, dans la pratique, ils s'essoufflent.

A. D.